



imprimé sur
papier recyclé

inf'opac

Avril 2010 - N° 87

Le don de sang, un acte citoyen pour sauver des vies

Le don du sang est indispensable. Aucun produit, aucun médicament ne peut le remplacer. C'est dire le poids de la responsabilité de l'Etablissement Français du Sang (EFS) qui a mission de collecter auprès de donneurs bénévoles, le sang, les plaquettes, le plasma nécessaires au traitement de milliers de malades partout en France. Avec 17 établissements régionaux et un siège national en banlieue parisienne, l'EFS, seul distributeur de produits sanguins, agit en faveur de la santé publique.



Les donneurs sont surveillés
par du personnel qualifié.

L'EFS au cœur de la transfusion sanguine

Né en l'an 2000, l'EFS, établissement public à caractère industriel et commercial, présente une carte d'identité impressionnante - plus de 8700 personnes y travaillent - s'autogère et s'autofinance intégralement. Avec 173 sites fixes de collecte et 39000 collectes mobiles par an, l'établissement s'attache à assurer les besoins de la France. Aujourd'hui, avec 12 jours de stocks de produits, la réserve est insuffisante. "Pour être à l'aise, il conviendrait d'afficher 15 à 16 jours d'avance" indique le Dr Dominique Babel, Directrice Adjointe du centre d'Epinal. Un objectif qui pourrait être atteint facilement si tous les donneurs faisaient don de leur sang deux fois par an. Ou si de nouveaux donneurs se présentent dans les centres. Car 95% des dons sont assurés par 4% de donneurs. Ce qui laisse une marge importante pour trouver de nouveaux volontaires.

Dans les Vosges, on peut compter sur les collectes mobiles : qui n'a jamais croisé le bus bien identifié "Transfusion sanguine" stationné dans les villages, sur le parking des entreprises, dans les établissements scolaires pour les plus de 18 ans ? D'autre part, deux centres fixes vous accueillent à Saint-Dié, 26, rue du Nouvel Hôpital et à Epinal, 11, rue Aristide Briand. Là, l'accueil est convivial, l'ambiance est rassurante. Les donneurs sont sereins et ne montrent aucune impatience. Tout se passe bien. Non loin, dans une pièce, des poches de sang sont réfrigérées et

stockées pour répondre aux besoins des établissements de santé (hôpitaux, cliniques...). Dans un appareil spécifique, une poche décongèle ... Le cycle entre les donneurs et les besoins des malades est bien rodé.

Les plateaux techniques

Une fois prélevées au cours des collectes, les poches de sang suivent un parcours parfaitement tracé d'analyses effectuées par les propres laboratoires ou plateaux techniques de l'EFS. Même chose pour le plasma ou les plaquettes. Les produits sanguins doivent présenter un facteur de sécurité maximum. Rien n'est laissé au hasard. ■

Le sang : les globules rouges sont essentiellement utilisés pour soigner les maladies du sang et les cancers. Les globules rouges sont également transfusés en cas d'hémorragie importante lors d'un accident, d'une opération, d'un accouchement. Les besoins sont en constante augmentation en raison du vieillissement de la population et de l'amélioration dans la qualité des soins.

A noter

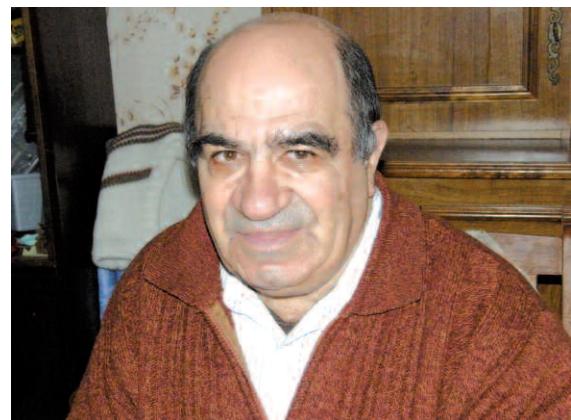
EFS St Dié pour dons de sang et plasma 26 rue du Nouvel Hôpital - **tél. 03 29 52 21 00**
Ouvert les mardi, mercredi et samedi 8 h à 12 h, jeudi de 8 h à 10 h 30, vendredi de 8 h à 15 h 45

EFS Epinal pour dons de sang, plasma et plaquettes
11 rue Aristide Briand - **tél. 03 29 82 27 83**
Ouvert du mardi au samedi de 8 h à 12 h et les mardi et jeudi de 17 h à 19 h

Pour donner son sang, il faut - Avoir entre 18 et 70 ans - Avoir un poids au moins égal à 50 kg

le journal des locataires
d'OPAC VOSGES

DON DU SANG
313 dons pour un locataire
de Cornimont



Gérard Ameller, locataire d'OPAC VOSGES à Cornimont, est un homme généreux. Non seulement il donne son sang depuis des années mais depuis qu'il est en retraite, il a tant d'occupations qu'il est inutile de chercher à le rencontrer les après-midi. Il joue aux cartes avec les retraités les mardi et vendredi pendant l'hiver et à la pétanque dès que les beaux jours reviennent. Il rend visite aux personnes malades, les accompagne chaque année à Lourdes lors du grand déplacement organisé par le Diocèse de Saint-Dié, et donne son sang une fois tous les deux mois. A 68 ans, cet ancien ouvrier textile est aussi bien dans sa tête que sur ses jambes. Il ne boit pas, ne fume pas, pratique la marche à pied dès que le temps le permet et n'absorbe aucun médicament.

Un seul regret, son âge

C'est au service militaire que M. Ameller a donné son sang pour la première fois. Revenu à la vie civile, il est témoin d'un accident qui nécessite une transfusion de bras à bras (technique à l'époque autorisée). Il est donneur universel et a sa carte toujours sur lui. Depuis, il ne rate pas une occasion de donner en collecte ou en se déplaçant vers le centre d'Epinal. Aujourd'hui, il comptabilise 313 dons, c'est bien, et pense déjà au suivant prévu en mai. "Mon seul regret" dit-il "c'est que la loi ne me permette plus de donner des plaquettes et du plasma en raison de mon âge". Autour de lui, il a fait des émules parmi les membres de sa famille ou ses amis. "Je ne force personne, mais je leur dis de donner ce qu'ils peuvent" ajoute-t-il. ■

30.000 dons dans les Vosges en 2009

Don du sang : un geste indispensable

Aucun médicament ne peut remplacer le sang. Malgré ses 1.600.000 donneurs, notre pays est sans cesse contraint de faire appel au don du sang. Même chose dans les Vosges où 30.480 dons ont été effectués l'an dernier. C'est un problème de santé public : l'appel au don est, et doit rester, quasi permanent.

Les associations bénévoles indispensables

Que ferait l'Etablissement Français du Sang - EFS- sans l'existence du solide réseau national de bénévoles ? En France, près de 600.000 personnes adhèrent à 2850 associations regroupées en Fédération. Pour notre département, quelque 500 vosgiens se dévouent pour la promotion des différents types de dons - sang, plasma et plaquettes - et l'organisation des 300 collectes annuelles. Présidée par Mme Françoise Didier de Gérardmer, l'Union Départementale fédère les associations pour le don de sang bénévole du département des Vosges - UDDSB Vosges - et ses 27 associations ne ménagent pas leurs efforts pour apporter un soutien logistique inestimable et sans faille à l'Etablissement Français du Sang.

Cri d'alarme

Ce n'est pas sans effort que notre pays réussit à s'autosuffire en sang et produits dérivés pour soigner les malades (cancers, leucémies, maladies héréditaires...), les opérés, les accidentés. Et encore... Le stock de produits correspond à 12 jours de besoins. Un stock qui s'est affaibli dangereusement ces dernières semaines, à la suite des

Le plasma : il peut être utilisé sous deux formes: par transfusion ou sous forme de médicaments fabriqués par le Laboratoire Français du Fractionnement et des Biotechnologies. Le don de plasma permet de soigner les grands brûlés, les hémophiles, les personnes souffrant de troubles de la coagulation ou de déficit immunitaire grave. 1000 unités sont nécessaires chaque jour. Tous les donneurs peuvent effectuer un don de plasma. Mais, les individus les plus recherchés sont les groupes AB (4% des français) car leur plasma peut être transfusé à tous les malades. Les individus de groupe B (9% des français) sont également très recherchés.

épidémies de grippe H1N1 et de gastro-entérite, de la fatigue de certains donneurs sollicités très régulièrement, de la démobilisation des donneurs durant les périodes de fêtes, de la réduction du nombre de collectes mobiles.

Des poches pour Haïti

De plus, au lendemain du terrible tremblement de terre d'Haïti, l'Etablissement Français du Sang a expédié vers la Martinique, des centaines de poches destinées aux blessés transférés sur l'île. Au détriment du stock. L'appel au don est quasi permanent. Mais, face à cette baisse de niveau, un appel particulier est lancé aux donneurs anciens et futurs pour aider à son renouvellement. Sylvain Zanetti, secrétaire départemental de l'UDDSB, donne quelques chiffres. "En France" rappelle-t-il "on compte 1,6 million de donneurs pour 2,5 millions de dons. Rapporté à l'échelon Vosges près de 29.000 donneurs ont consenti 30.480 dons en 2009". Peut mieux faire.

Ne pas avoir peur de donner

Paradoxalement, les français à 95% prétendent vouloir donner leur sang. Un pourcentage dont il faut déduire les volontaires non retenus pour raisons diverses (critères d'âge, de poids, maladie,...), ce qui ramène la population susceptible de donner son sang à quelque 50% des donneurs potentiels. Alors pourquoi tant de retenue ? La peur de la piqûre est souvent mise en cause, le désintérêt ou l'absence d'opportunité jouent des

Les plaquettes : elles sont transfusées aux malades subissant des traitements lourds de chimiothérapie et de radiothérapie dans le cadre de leucémie notamment. Chaque jour, 800 dons de plaquettes sont nécessaires. La durée de vie des plaquettes est de 5 jours. Ce qui rend indispensable la régularité des dons.



rôles sans doute importants dans l'absence de démarche.

Pourtant, le parcours du donneur de sang est extrêmement bien tracé. Avant toute prise de sang effectuée dans un bus spécial ou en salle, le donneur complète un questionnaire avant de rencontrer le médecin responsable de la collecte. Depuis le 15 mai 2008, le test d'hémoglobine pré-don (détectio

n de l'anémie) est systématique et complémentaire à l'entretien médical. C'est juste une goutte de sang prélevé au bout du doigt... Chacune de ces étapes est bien entendu strictement confidentielle. Le prélèvement peut ensuite commencer. C'est un maximum de 500 ml de sang qui sera recueilli dans une poche remise à l'EFS pour analyse. Le don de sang proprement dit est anonyme et se déroule dans un laps de temps très court (10 mn maxi). A la suite de quoi, le donneur est dirigé vers un point de collation où il devra obligatoirement rester une vingtaine de minutes et consommer l'encas qui lui a été préparé. Cela sous la surveillance des associations et des personnels de l'EFS. Autre précision d'importance : le matériel utilisé est à usage unique et incinétré après utilisation.

Plasma et plaquettes, un traitement différent

S'il convient de compter une heure de temps pour donner son sang, le don de plasma s'opère uniquement en centre et le donneur consacre une quarantaine de minutes de son temps, à Epinal ou à Saint-Dié. Le don de plaquettes dure deux heures et ne peut avoir lieu qu'à Epinal, au centre de l'EFS. Là aussi, les besoins sont immenses. ■

La moelle osseuse : face à certaines maladies du sang, la moelle osseuse donne des espoirs de guérison importants. 80% des greffes de moelle osseuse sont réalisées pour traiter les maladies cancéreuses, en particulier les leucémies. Un donneur doit être en parfaite santé et avoir entre 18 et 50 ans. Pour plus d'informations :

www.dondemoelleosseuse.fr

de plasma depuis une quinzaine d'années. Il a commencé en accompagnant au Centre de transfusion deux de ses frères plus âgés, déjà donneurs à l'époque. C'est ainsi qu'il consacre quelques samedis matins de l'année à une action qui lui semble tout à fait normale. "La transfusion concerne tout le monde, proches, amis, jeunes et moins jeunes..." ajoute-t-il.



C'est au service militaire, alors qu'il se trouvait au large de Beyrouth, sur le porte-avion Clemenceau, que Thierry Regnon, lui aussi agent de groupe à Saint-Dié au quartier de Périchamps, a donné son sang pour la première fois. En urgence. Un attentat contre les forces françaises présentes là-bas avait fait des blessés qui ont été rapatriés sur le Clemenceau pour y être soignés. Il avait 20 ans. Dès lors, il a fait don de sang total, plaquettes, plasma. Il a même proposé un don de moelle osseuse pour soigner un des jeunes voisins de ses parents, eux-mêmes donneurs de longue date. Sans succès pour cause d'incompatibilité. Il reste cependant inscrit sur les listes des donneurs potentiels. Il comprend que les gens puissent hésiter à donner leur sang, mais ajoute aussitôt "à partir du moment où on sait que l'on peut sauver une vie, il faut y aller" ■



A OPAC VOSGES

Donneur ou transfusé

Une même incitation au don de sang

Parler du don du sang est un sujet qui ne peut laisser indifférent. Il en est ainsi à OPAC VOSGES où des salariés témoignent du don du sang avec sérieux et conviction. Les motivations sont différentes mais toutes sont généreuses et aboutissent à la même conclusion : "Donnez votre sang".

Témoignages

Martine Arnoux, adjoint de direction au service de la maîtrise d'ouvrage est donneur universel



(O+) et receveur unique. Elle se souvient du grave accident de voiture dont son père a été victime alors qu'elle n'avait que 16 ans. "Sans transfusion, mon père n'aurait pas survécu" dit-elle avec une émotion non dissimulée. Pour elle rien de plus logique. Dès la barrière des 18 ans franchie, elle a donné son sang – en compagnie de sa maman – elle-même donneur de longue date. Durant des années, elle s'est rendue 3 fois par an au centre d'Epinal, proche de son lieu de travail. Depuis deux ans, la réglementation a évolué et l'autorise à donner 4 fois par an. "Six fois pour les hommes" précise-t-elle. Entre temps, il lui arrive de faire don de plasma ou de plaquettes. "Tant que j'y serai autorisée..." ajoute-t-elle, "... je donnerai mon sang et si mon témoignage peut inciter une ou deux personnes à donner le leur, j'en serais heureuse".

Donner quand on est en bonne santé

Préalablement à une intervention chirurgicale réputée bénigne, et dans le souci d'une éventuelle obligation de transfusion, Emmanuelle Thomas, Chef de projet au service Achat, avait suggéré le nom d'un de ses proches. Elle est receveur universel. Une requête qui n'avait pas reçu l'aval du chirurgien en raison du caractère bénin de l'intervention.



Or, contre toute attente, le déroulement de l'opération a nécessité une transfusion... Aujourd'hui, tout est bien sûr rentré dans l'ordre, mais les faits lui ont laissé un goût amer.

En effet, quelques temps plus tard, sachant au fond d'elle-même qu'elle devait sa vie à celui ou celle qui lui avait donné son sang, elle a souhaité à son tour apporter le sien. "Ce fut pour moi une énorme déception" avoue-t-elle "de m'entendre dire après avoir rempli le formulaire de renseignements que le fait d'avoir été transfusée m'interdisait le don du sang". Aujourd'hui, le message qu'elle souhaite faire passer est simple et se résume en quelques mots : "vous qui êtes en bonne santé, donnez votre sang avant qu'il ne soit trop tard. Un jour peut-être, vous-même ou un de vos proches, rencontrerez le même problème que moi".

C'est aussi le sentiment d'Emmanuel Andlauer, agent de groupe à Saint-Dié au quartier Kellermann. "Quand on a la chance d'être en bonne santé, il faut penser à ceux qui n'y sont pas" dit-il. Lui est donneur de sang total et

BON A SAVOIR

L'attestation d'assurance obligatoire

Chaque année, à la date de votre entrée dans le logement, les services d'OPAC VOSGES vous demandent de justifier la souscription d'une assurance responsabilité locative : c'est une obligation au regard de la réglementation. Cette assurance est importante. Elle couvre les dommages subis par le propriétaire ou le voisinage lorsque survient un sinistre, incendie ou dégâts des eaux.

Il vous appartient donc de transmettre à OPAC VOSGES une attestation de votre assureur ou bien de lui faire compléter le coupon réponse que vous a adressé l'Office à l'appui de sa demande.

ATTENTION

- un avis d'échéance, un appel de cotisations ou tout autre document émanant de votre compagnie d'assurance ne saurait remplacer l'attestation.
- en l'absence de justificatif d'assurance, les services d'OPAC VOSGES peuvent engager une procédure d'expulsion du logement
- en 2009, les services d'OPAC VOSGES ont obtenu 44 ordonnances d'expulsion pour défaut d'attestation d'assurance. Mieux vaut rester vigilant et répondre aux sollicitations de l'organisme.

Le paiement des loyers à terme échu

Les loyers de logements mis en location par OPAC VOSGES sont payables à terme échu. Autrement dit, c'est à la fin du mois, lorsque vous recevez votre avis d'échéance, que vous devez régler la somme due.

Exemple : le loyer de mars 2010 doit être payé à réception de l'avis d'échéance, fin mars ou début avril.

ATTENTION

dans l'hypothèse où vous bénéficiez d'un plan d'apurement de votre dette de loyer, il convient de tenir compte de ce principe et de régler la dernière mensualité qui sera quittancée le mois suivant ■

Le coin du jardinier

Taille de printemps de vos arbustes à floraison printanière (Forsythia, Groseilliers à fleurs, Spirée blanche, Boule de Neige ...) dès que les fleurs sont fanées. Adoptez un principe de taille simple : supprimer toutes les branches malades, qui se croisent et qui poussent vers le centre, réduisez de deux tiers les pousses de l'année précédente en prenant soin de tailler au dessus d'un bourgeon dirigé vers l'extérieur.



Tailler vos hortensias devenus trop encombrants. Coupez toutes les tiges qui ont fleuri l'été dernier juste au-dessus d'une ramifications. Tailler très court les vieilles branches et celles qui sont trop grêles. Attention, il ne faut surtout pas tailler les nouvelles branches - qui partent de la base - car elles portent déjà les fleurs de cet été.

Les vivaces :

C'est le bon moment pour diviser les plantes vivaces à floraison automnale, tels les asters, sédums, marguerites, etc. Ces plantes à souches larges demandent à être sorties du sol à l'aide d'une fourche bêche. Prélevez tous les fragments situés à la périphérie et jetez la partie centrale. Plantez-les ensuite dans un sol aéré, et recouvrez-les d'un paillage d'écorces de pin.



Marchés Publics sur le web

OPAC VOSGES à l'ère de la dématérialisation

D'ici 2012, les entreprises n'auront probablement plus le choix. Elles disposeront des dossiers de consultation en ligne et déposeront obligatoirement leurs offres par voie électronique. Une révolution technologique qui allie gain de temps, simplification des formalités et économie de papier. Une réalité à OPAC VOSGES depuis 2005, date à laquelle la dématérialisation des marchés a pris ses racines.

De la construction du site www.marchespublics.fr à nos jours, cinq ans ont passé et l'eau a coulé sous les ponts.... Les entreprises peu enclines au départ à télécharger les dossiers sur internet et encore moins à répondre par le web, ont saisi l'opportunité que leur offrait OPAC VOSGES. En 2006, 2 offres électroniques étaient reçues par les services de l'Office, 7 en 2007, 73 en 2008 et 746 en 2009. Le chiffre implose et interpelle les partenaires d'OPAC VOSGES. Coup sur coup, la Fédération Départementale du Bâtiment et des Travaux Publics, la Chambre de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment des Vosges, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges et la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges signent en 2009, une charte en 25 mesures pour populariser la dématérialisation. Avec pour principe qu'"...anticiper l'avenir, c'est garantir la pérennité des entreprises".

PLATEFORME COMMUNE

Mais, la grande innovation de cette année 2009 en matière de dématérialisation est la mise en place d'une plateforme commune aux trois organismes de logement social du Département, à savoir OPAC VOSGES initiateur du projet, l'Office Public de l'Habitat de l'Agglomération d'Epinal et Le Toit Vosgien. Ainsi, à partir de l'adresse internet d'un de ces trois organismes, les entreprises découvrent en un clic l'ensemble des dossiers de consultations proposés par les trois bailleurs, dossiers qu'ils peuvent ainsi télécharger.

Le 27 janvier dernier, en présence de quelques entreprises témoins de la formule et des partenaires de l'Office, Jean-François Marchal, Directeur Général d'OPAC VOSGES, a salué le travail accompli par le Service Achat de l'Office et a rappelé que

infos pratiques

Régis Courroy, son responsable, a reçu en novembre dernier à Paris le 2^{me} prix des Trophées de la commande publique dans la catégorie "Méthode et Organisation".

En 2009, 48,7% des offres de prix étaient électroniques. Pour 2010, l'objectif est d'atteindre 70% d'offres électroniques. Un défi que ne manquera pas de relever Régis Courroy et son équipe.

TÉMOIGNAGES

L'entreprise Coanus séduite

C'est à la suite d'une formation à la Fédération Départementale du Bâtiment et des Travaux

Mesdames Begel et Barette convaincues du bien fondé de la dématérialisation.



Publics que l'entreprise Coanus s'est intéressée à la dématérialisation des marchés. Certificat électronique en poche, l'entreprise s'est lancée dans le téléchargement des dossiers et dans la réponse électronique. Avec succès.

Audrey Begel et Bernadette Barette, représentant l'entreprise ce jour là, ont dit tout le bien qu'elles pensaient du principe, citant la rapidité d'information, l'accès pratique aux documents de consultations, l'économie de photocopies, de frais de déplacement, de frais d'envoi des dossiers qui devaient être transmis par pli recommandé avec accusé de réception. Sans oublier le risque moindre d'erreur dans la constitution des dossiers...

Seuls inconvénients mais pas insurmontables, ajoutent Audrey et Bernadette, ce sont les habitudes de travail qu'il faut changer. Ainsi faut-il télécharger le dossier et préférer le lire sur écran que l'imprimer systématiquement, alors qu'avant il arrivait tout prêt. Le personnel doit être réactif pour transmettre dans les temps, les données au Secrétariat. Mais, optimistes, Audrey et Bernadette savent bien que chacun à sa place saura se remettre en question pour arriver au 100% marchés dématérialisés ■

Développement durable

Toujours mieux faire

Depuis quelques années, convaincu de la nécessité de s'inscrire dans une politique de protection des ressources naturelles et énergétiques, OPAC VOSGES a multiplié les actions pour faire évoluer les mentalités et inciter au respect de l'environnement en adoptant des comportements éco-responsables. De la multiplication des conseils dont il convient de tenir compte à la maison, au bureau pour consommer autrement (cf. Inf'opac n°79 - Spécial Développement durable) à la remise d'ampoules basse consommation offertes aux locataires entrants ou la suppression de l'éclairage halogène dans les bureaux, en passant par la mise en location des premiers logements BBC en 2008, OPAC VOSGES s'implique totalement dans la démarche développement durable.

DES CHANTIERS PROPRES

Fidèle à ses convictions, l'Office poursuit les actions mises en œuvre, en développe d'autres et applique à lui-même ce qu'il suggère aux autres. Les constructions neuves sont réalisées en basse consommation et les entreprises sont soumises à l'obligation de chantier propre par respect pour l'environnement. C'est ainsi que l'entreprise doit prendre ses dispositions pour évacuer quotidiennement les déchets produits dans la journée après les avoir répertoriés selon qu'ils sont à mettre à la décharge ou à recycler. Tout un suivi. Le non respect de cette exigence implique des pénalités relativement onéreuses.

On lira ci-dessus l'impact de la dématérialisation des marchés publics sur les entreprises.

LE NETTOYAGE VERT

Depuis le début de l'année, les agents de groupe en poste dans les quartiers disposent de nouveaux produits pour le nettoyage des halls d'entrée notamment. Ceux-ci sont remplacés par des produits verts, au conditionnement plus économe et à la fabrication plus soucieuse de la protection de l'environnement. Produit naturel, le pouvoir aromatique peut être moins tenace. Cela n'enlève en rien ses qualités de nettoyage et de propreté.

LA SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La semaine nationale du "Développement durable" aura lieu cette année du 1^{er} au 7 avril prochains. Les initiatives nombreuses lancées partout en France par les collectivités locales, entreprises, associations, établissements scolaires s'attacheront à expliquer comment passer durablement à un comportement éco-responsable. "Changeons nos comportements" tel est le fil directeur retenu pour l'édition 2010 de cette semaine. Parmi les thèmes abordés, la réduction et le traitement des déchets, les transports collectifs et les achats responsables. "Vosges, le plus beau est à venir", initiative lancée chaque année à cette occasion par le Conseil Général, met l'accent sur les changements climatiques, l'impact sur la biodiversité, les transports collectifs et le changement des modes de consommation ■

les Vosges en fêtes

CONTREXEVILLE

Avril

- le 10 - 21h Au théâtre du Casino «Avec vue sur la rue» Théâtre - troupe de Monthureux-le-Sec - Comédie en 3 actes de Jean-Pierre AUDIER. Tarifs : adulte 6 €, enfant de 6 à 12 ans 3 €
- le 11 - 18^{me} marche populaire internationale. 3 circuits Rgts : 03 29 08 45 47
- du 16 au 18 - Salon de l'Habitat - Salle Brassens MCL - Rgts : 03 29 08 62 55
- le 18 - Vide grenier lotissement Les Lilas - Rgts: 06 84 73 64 72

Mai

- le 7 - Défi endurance des écoles - thème le Portugal - Parcours de 1 km 13h30 dans le parc thermal. Ouvert à tous.
- les 8 et 9 : Danse, musique, concert de fado, stands de produits... Parc Thermal - Rgts : 03 29 08 09 35
- les 15 (9h à 17h30) et 16 (8h15 à 15h) : Championnat National de VTT Site des lacs.
- le 22 matin : «En passant par la Lorraine» tour de Lorraine de vieilles voitures
- le 28 : «Cuisinez votre santé» - 14h salle Brassens MCL (entrée libre et gratuite) - ateliers divers
- les 15 et 29 : Stage de danse indienne. 15h à 18h MCL - Rgts : 03 29 08 39 67

Juin

- le 6 : 16h parc thermal - Concert des ensembles de l'école de Musique de Contrexéville : Harmonie, Ensemble vocal, Orchestre Juniors.
- le 6 : Course vélo Championnat de Lorraine: cyclo-cross, route, sprint, jeux. - Site des lacs.
- le 12 : 21h salle Brassens MCL - Gala de danse. Entrée libre
- le 13 : 9h30 à 12h Salle Brassens MCL - Débat/Conférence sur enfance en danger au Vietnam et marché asiatique
- Vide Grenier Outrancourt organisé par le Comité de la Foire - Rgts : 06 84 73 64 72
- le 16 à 16h - Temple protestant - Concert des élèves de l'école de musique de Contrexéville. Entrée libre - Rgts : 03 29 08 39 67
- le 20 : Parc Thermal - Festival Folklorique.
- le 26 : Kermesse organisée par la FCPÉ. 10h à 18h dans la cours de l'école élémentaire.
- le 27 : Compétition de jet ski - Site des lacs - Entrée gratuite.

SANS OUBLIER

- Au Boulodrome 06 30 12 08 50
- le 10 avril - 14h30 triplette 50% ED (3 concours)
- le 4 mai - 14h triplette vétérans
- le 8 juin - 8h30 championnat vétérans
- le 30 Mai - Galerie Thermale - Marché du Terroir - Rgts : 06 84 73 64 72 et Vide Grenier en centre-ville.
- le 27 Juin - Galerie Thermale - Marché du Terroir.

EPINAL

- Les 3 et 4 juillet - Centre des Congrès - Salon du Tuning

MIRECOURT

EXPOSITIONS

- Musée de la Lutherie
- jusqu'au 30 juin : Cours Stanislas - "Transmissions"
- jusqu'au 12 avril : «Des vieilles à roue fabriquées à Mirecourt ?»
- du 07 au 17 mai : «Les nouvelles acquisitions du musée»
- chaque week-end : en mai et juin - L'atelier du luthier
- Bibliothèque Aimé Gaugé - 11 rue Vaillante
- du 13 au 24 avril : «Le système solaire et le ciel profond»
- du 29 avril au 15 mai : «Ombres et lumières au musée»

- du 22 mai au 05 juin, «Tiempo Andaluz»
- le 28 mai : 18h30 Soirée lecture

CONFÉRENCES

Musée de la Lutherie

- le 11 avril : 16h Cours Stanislas - Rencontre avec Bernard Kerbeuf, luthier facteur de vielles à roue.
- Bibliothèque Aimé Gaugé
- le 09 avril : 18h30 «De l'infiniment petit à l'infiniment grand, du cœur de la matière au confins de l'univers».
- le 11 avril : 16h «De l'infiniment petit à l'infiniment grand, du cœur de la matière au confins de l'univers».

JEUNES PUBLICS

- jusqu'au 30 juin - Musée de la Lutherie - Cours Stanislas - «Les apprentis en herbe».
- le 17 avril, les 15 et 29 mai, les 5 et 19 juin : 14h - 24 rue Chanzy - «Quelle histoire à la Maison de la Musique Mécanique de Mirecourt»
- le 07 juillet : 10h «Ecouter, sentir, toucher, voir et goûter....»

CONCERTS

- le 10 juin : 20h30 - Musée de la Lutherie «Aude Romary et Hélène Géhin en solo».

THEATRE

- les 06, 07 et 08 mai : en journée - Lieux : différents endroits de la ville «Rappel intermédiaire du coup de théâtre à Mirecourt»
- le 06 mai : 20h30 - Musée de la Lutherie - «Einstein et le secret de Stradivarius»

FESTIVALS

Musée de la Lutherie

- le 06 mai : 20h30 «La guitare dans le romantisme»
- le 15 mai : 20h-23h «La folle nuit de la guitare» Chapelle de la Oultrre
- le 14 mai : «De Bach à Hendrix» - Duo de guitares classiques

SPORT

- le 13 mai : Les Foulées de Mirecourt - athlétisme

LA BRESSE

Avril

- le 16 : 16h - Halle des Congrès - Forums des emplois d'été
- le 17 : 14h-16h - Collège Saint Laurent - Bourse aux vélos
- le 25 : 8h-18h - Pont de Bramont - MOTO - 5^{me} course sur prairie

Mai

- du 08 au 16 : 8h30 - 19h - 20^{me} Festival International de Sculpture «Camille Claudel»
- le 16 : 14h - près du gymnase - Concours officiel de pétanque en triplettes. Réservé aux licenciés
- le 30 : matin - Centre ville marché dominical - Bourse aux plants

Juin

- le 05 (16h - 22h30) et le 06 (8h30 - 18h30) - Gymnase - Tournoi de basket.
- le 13 : 9h - 17h - Grande Feigne - Fête de la Pêche
- le 15 : 20h - Salle des Fêtes - Spectacle dans le cadre de la semaine des Arts mélangés.
- le 17 : 14h - Concours officiel de pétanque en triplettes Réservé aux licenciés vétérans.
- le 19 : 20h30 - Salle des Fêtes - Gala de danse
- le 19 : soirée - Centre ville - Fête de la musique
- le 20 : 8h - 18h - Site de la Vertbruche - X - Country jeunes et adultes
- du 25 au 27 : de 17h le 25/06 à 12h le 27/06 - Lac des Corbeaux Enduro pêche à la carpe.

Juillet

- du 03 au 10 : 9h30 - 24h - Halle des congrès - Festival de scrabble
- les 6, 13, 20 et 25 : 14h-20h - Concours de pétanque en doublettes. Ouvert à tous
- le 18 : 7h-17h - Espace loisirs patinoire - 11^{me} Vide greniers
- le 21 : 21h30 - Espace loisirs patinoire - Ciné Plein air d'été
- les 21 et 28 : 17h-22h - Mercredi des producteurs
- le 31 : 14h - Concours officiel de pétanque en doublettes. Réservé aux licenciés.

MONT-LES-NEUFCHATEAU

Au Fort de Bourlémont

- le 23 mai : Fête de la nature : animations et expositions
- le 13 juin : Exposition des artistes amateurs de la Plaine des Vosges
- le 18 juillet : 3^{me} vide grenier

REMIREMONT

Avril

- du 09 au 11 : Centre culturel - Concert des Mandolines
- du 09/04 au 02/05 - Musée Charles de Bruyère - Exposition de peinture Gérard Desfeux
- les 10 et 11 : Gymnase le Terre-Béchamp - Tournoi des Abeilles
- les 24 et 25 : en journée - Espace le Volontaire - Foire aux livres d'occasion
- le 24 : 20h30 - Palais des congrès - Loto de l'Ecole de Musique René MULLER
- le 24 : 20h30 - Eglise Abbatiale - Concert Requiem Ruttez
- les 24 et 25 : en journée - Site de la Grange Puton - 15^{me} édition de la Descente des Abbesses - VTT
- le 25 : en journée - Domaine de la Grange Puton - Départ parcours du cœur

Centre Culturel

«Les Très Tôt de Mai»

- les 16 et 17 : 20h45 «Les Tréteaux Cunehets»

les 23 et 24 : 20h45 «Le Petit Théâtre de Vecoux»

- le 25 : 15h : «Le Petit Théâtre de Vecoux»

Mai

- le 02 : 14h30 - Espace le Volontaire - Loto
- le 07 : 20h45 - Centre culturel - Concert de la Musique Municipale
- du 07 au 09 : Champ de Mars - Cirque Louis ZAVATTA
- les 08 et 09 : Master Class de Saxophones
- du 14 au 16 Champ de Mars - 29^{me} foire auto
- les 23 et 24 : Stade de Béchamp - Tournoi international de foot - 13 ans - 15^{me} Challenge Camille Claude
- le 24 : 14h - Espace le Volontaire - Concours de tarot
- les 11 et 25 : 14h et 17h30 - Centre culturel - Concert des chorales d'écoles
- les 26, 27 et 28 : Champ de Mars - La Vallée des Jeux
- le 29 : 14h-18h - Cour de la Médiathèque - 9^{me} Fête du Jeu
- le 29 : 20h30 - Palais des Congrès - Concert des Associations Centre Culturel «Les Très Tôt de Mai»
- les 14 et 15 : 20h45 - «Show Devant»
- les 21 et 22 : 20h45 - «Théâtre de l'Arlequin»
- les 28 et 29 : 20h45 - «Kédale»

Juin

- le 02 : 14h-18h - Parc Monseigneur Rodhair - 12^{me} Fête de la Petite Enfance
- le 04 : 20h30 - Eglise Abbatiale - Concert chorale octuor vocal anglais
- le 05 : 14h - Boulodrome - Concours de Pétanque
- le 06 : 17h - Eglise Abbatiale - Concert chorale restitution stage
- du 07 au 20 : Espace le Volontaire - Exposition des élèves
- les 11 et 12 : 20h30 - Centre culturel - Représentations Théâtrales
- le 13 : 8h-19h - Plan d'Eau - Jeux Romarimontains

- le 13 : en journée - Palais des Congrès - 21^{me} Salon des Collectionneurs

- le 19 : 20h30 - Centre culturel - Rhapsodie Planète - musique
- les 19 et 20 : Centre culturel - Stage départemental de percussions
- les 19 et 20 : Palais des Congrès - Salon du chiot et du chaton
- le 20 : Centre Hippique - Concours de sauts d'obstacles - Championnat des Vosges
- le 26 : Boulodrome - Concours officiel en triplette
- le 27 : Champ de Mars - Randonnée des Chanoinesses Centre Culturel «Les Très Tôt de Mai»
- les 05 et 06 : 17h - «Loin et c'est très bien»
- les 04 et 05 : 20h30 - «Le Petit Théâtre de Vecoux» section adolescents

Juillet

- le 04 : Centre Hippique - Concours complet
- le 13 : 21h45 - Pl. de l'Abbaye-Champ de Mars - Retraite aux flambeaux
- le 24 : 15h - Champ de Mars + Palais - 11^{me} Slalom des Lampions "Trophée Bernard Lambotz"

SAINT-DIE-DES-VOSGES

Avril

Ciné-concert «Georges Méliès»

- le 17 à 20h30 à l'Espace Georges Sadoul - Tarifs : 10 € - 8 € - 5 € - Forfait famille : 25 € - 3 €
- Concert : Michel Jonasz Trio
- le 30 à 20h30 à l'Espace Georges Sadoul - Tarifs : 32 € - 28 € - 16 € Forfait famille : 80 € - 3 €

Mai

- les 7 et 8 à 20h30 : Salle Le Corbusier de l'Espace Georges Sadoul Lecture publique "Lectures partagées, lectures dynamiques" par Sarah Polacci & Christophe Perrin - Gratuit
- le 21 à 20h30 : Concert "Rythmus" création de Carlo RIZZO pour tambourins et ensemble à cordes - Espace Georges Sadoul - Rgts : 03 29 56 31 96

Cafés Grenadine : A la découverte de la photographie

- le 12 à 14h30 à la Cabane au Darou, le 16 à 10h à la Maison du XXI^{me} siècle - Tarif : 2 €
- du 29 mai au 20 juin : exposition collective : «Fermes et animaux» peintures de l'Atelier - Entrée libre

Juin

- le 5 - les quartiers de St Roch et de l'Orme font cause commune . Cette année cette fête aura lieu sur le quartier de l'Orme en partenariat avec le Centre social de St Roch.

- le 18 - Espace Georges Sadoul - Gala inter activités du Centre Social

Juillet

- du 9 au 13 : Festival de musiques et des arts de la rue - En ville - Gratuit

Septembre

- le 21 à 20h30 - Espace Georges Sadoul - Théâtre humoristique : «bien des choses» de et avec François Morel mais aussi Olivier Saladin.

BON A SAVOIR

A Rambervillers, le samedi 22 mai de 14h à 22h30, le Centre social du Haut de la Justice organise La Fête de Quartier. Des stands seront installés aux abords du Centre social et diverses animations, jeux et spectacles seront organisés ailleurs. Le Théâtre de l'Orme présentera la comédie en 2 actes de Franck Didier "Salle attente" : en mai, le 12 à Etival et le 29 à Celles sur Plaine, en septembre : le 25 à Nompatelize et en octobre : le 16 à Fraize.

mois d'emprisonnement et de 3750 euros d'amende. Rappelons également que la détention d'un chien de 2^{me} catégorie par une personne non autorisée (mineure, personne condamnée) est punie d'une peine de six mois d'emprisonnement et de 7500 euros d'amende et que ce chien doit être tenu en laisse et muselé dans les lieux publics et les transports en commun.

Les chiens de 1^{re} catégorie ne doivent pas être emmenés dans les transports en communs et les locaux ouverts au public à l'exception de la voie publique sous réserve d'être obligatoirement tenu en laisse et muselé. Rappelons que l'acquisition, la cession et l'importation de chiens de 1^{re} catégorie sont illégales et punies de 6 mois d'emprisonnement et de 15.000 euros d'amende. Est punie des mêmes peines la détention de chiens de